



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BURGNAC

Envoyé en préfecture le 28/11/2025

Reçu en préfecture le 28/11/2025

Publié le

ID : 087-218702504-20251121-202540-DE

**N° 2025-40**

**Séance du  
21 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-un novembre, le Conseil municipal de la commune de BURGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel REBEYROL, Maire.

Date de convocation :  
13 novembre 2025

**Présents :**

M. REBEYROL, MME LASCAUX, M. MARGARIDO, MME FLUHR-DIFFIMBACH, MME CHANTEGROS, M. DELOTTE, M. LAGRANDANNE, MME VAL, MME BARATAUD, MME LEOBARDY.

Nombre de membres :

En exercice :	14
Présents :	10
Votants :	14

**Excusés :** M. CORREIA donne pouvoir à Mme CHANTEGROS, Mme GODME Véronique donne pouvoir à M. MARGARIDO, M. GAUBERT donne pouvoir à M. DELOTTE, M. GODME donne pouvoir à M. REBEYROL,

Résultat du vote :

Pour :	14
Contre :	00
Abstentions :	00

**Secrétaire de séance :** Bernard LAGRANDANNE

**CREATION DE POSTE ET SUPPRESSION DES POSTES VACANTS – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

*Annule et remplace la délibération n°2025-29*

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 08 juillet 2025, le conseil municipal a approuvé le tableau des emplois du personnel.

Monsieur le Maire explique que Mme Patricia PETIT doit faire valoir ses droits à la retraite en 2026 et qu'il convient donc d'envisager le recrutement d'un agent pour son remplacement.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal une mise à jour avec une modification du tableau des effectifs.

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

- **Vu** le code général des collectivités territoriale
- **Vu** la délibération en date du 8 juillet 2025 par laquelle le Conseil Municipal a fixé le tableau des cadres d'emplois du personnel communal,
- **Vu** l'avis favorable du comité social territorial en date du 07 novembre 2025,

**Considérant** la nécessité de recruter un adjoint administratif territorial

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE A L'UNANIMITE,**

**ARTICLE 1 :**

**DECIDE** de supprimer les postes vacants à compter du 1<sup>er</sup> décembre et de créer un emploi d'adjoint administratif à temps non complet soit 28/35<sup>ème</sup>, sur le grade désigné ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE BURGNAC**

**N° 2025-40**

**ARTICLE 2 :**

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé dans l'emploi créé et aux charges s'y rapportant seront inscrits au budget de la commune.

**ARTICLE 3 :**

**APPROUVE** la modification du tableau des effectifs de la commune à compter du 21 novembre 2025 comme suit :

Dénomination	Situation actuelle	
<b>Administratif Titulaire</b>		
Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 temps complet 35h	Supprimé
<b>Administratif Contractuel - Emploi Permanent</b>		
Rédacteur territorial	1 temps complet 35h	Inchangé
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	1 temps complet 35h	Supprimé
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 temps complet 35h	Supprimé
Adjoint Administratif territorial	1 temps non-complet 16h	Inchangé
Adjoint Administratif territorial	1 temps non-complet 28h	Création au 1 <sup>er</sup> janvier 2026
<b>Technique Titulaire</b>		
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 temps non-complet 33h	Inchangé
Adjoint technique territorial	1 temps complet 35h	Inchangé
Adjoint technique territorial	1 temps non complet 26h30	Inchangé
<b>Technique Contractuel - Emploi Permanent</b>		
Adjoint technique territorial	1 temps non complet 17h30	Inchangé
Adjoint technique territorial	1 temps non complet 21h	Inchangé
Adjoint technique territorial	1 temps non complet 22h55	Inchangé
Adjoint technique territorial	1 temps non complet 7h	Inchangé

Fait et délibéré en mairie  
Les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme

Le Maire,  
Michel REBEYROL

